

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise!

La réalité de l'illettrisme

Quelques données chiffrées

Novembre 2013



ministère
éducation
nationale



MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

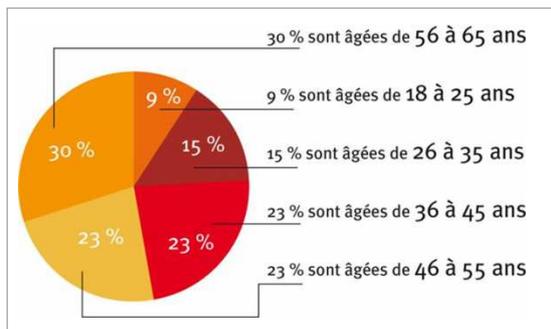


Un chiffre global élevé

Aujourd'hui, **2 500 000 personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme** bien qu'ayant été scolarisées en France. Cela représente 7 % de la population.

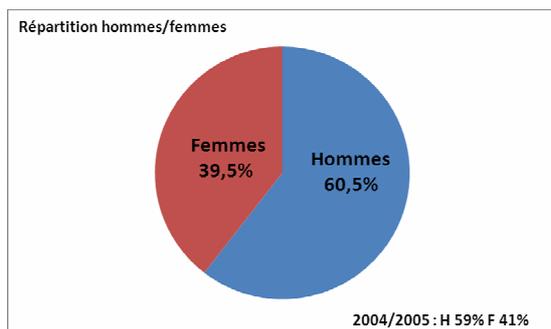
• Illettrisme et âge

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme a plus de 45 ans.



• Illettrisme : hommes ou femmes ?

Les hommes (9 %) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (6 %).



• Illettrisme et territoires

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées :

- 26 % dans des zones rurales (28 % en 2004)
- 22,5 % dans des villes de moins de 20 000 habitants (21 % en 2004)

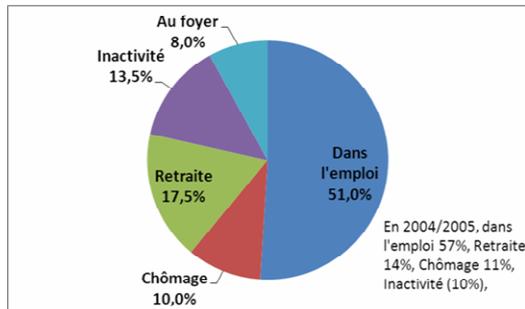
10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans des zones urbaines sensibles (ZUS). Si cela représente le même chiffre qu'en 2004, le taux d'illettrisme dans ces zones est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

• Illettrisme et minima sociaux

20 % des allocataires du revenu de solidarité active (rSa) sont en situation d'illettrisme (26 % en 2004).

• Illettrisme et emploi

Sur l'ensemble de la population : 6 % de celles et ceux qui sont dans l'emploi (8 % en 2004) et 10 % des demandeurs d'emploi (15 % en 2004) sont en situation d'illettrisme.



• Illettrisme et langue maternelle

71 % des personnes en situation d'illettrisme parlaient le français à la maison à l'âge de 5 ans (74 % en 2004)

15 % des personnes interrogées et ayant été scolarisées en France ont de graves ou fortes difficultés en calcul, 18 % ont des graves ou fortes difficultés dans un des quatre domaines des compétences de base (lecture de mots, compréhension d'un texte ou d'une phrase simple, écriture de mots, calcul).

Agir contre l'illettrisme : des évolutions positives, une mobilisation qui doit se poursuivre

Le repérage et la mesure de l'illettrisme constituent un exercice difficile, tant le phénomène est souvent invisible et son appréhension fondée de davantage sur des perceptions subjectives plutôt que sur des données objectives.

Cependant, réalisée pour la première fois en 2004-2005 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), l'enquête « Information et Vie Quotidienne » a permis d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans. Reconduite en 2011-2012, avec les mêmes outils de mesure, auprès d'un échantillon de 13 750 personnes âgées de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine, elle a fourni des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête comme dans celle de 2004, des modules spécifiques, dont le module de l'ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des personnes et permettent de mesurer ainsi les compétences en lecture, écriture et calcul, en s'appuyant sur des situations de la vie quotidienne (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de course, etc.).

La mobilisation de l'ensemble des acteurs a d'ores et déjà porté ses fruits : le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a diminué de deux points entre 2004 (9 %) et 2011 (7 %). Cette mobilisation constitue un puissant levier ; elle montre qu'il est important et utile d'agir.

Continuons à nous mobiliser !